

UNE NOUVELLE FOIS LA JUSTICE CONFIRME LA RÉALISATION DE LA LIGNE 17 DU MÉTRO ET LA GARE DU TRIANGLE DE GONESSE.

La Cour d'appel de Paris a rejeté la requête des associations environnementales demandant la suspension des travaux de la ligne 17. Une nouvelle fois la justice confirme l'intérêt et la faisabilité du projet de la ligne 17 et plus particulièrement de la gare du Triangle de Gonesse.

Jean-Pierre Blazy se félicite de cette décision qui «permettra de poursuivre sereinement les travaux déjà engagés depuis plusieurs semaines».

Il rappelle que la ligne 17 et la gare du Triangle sont des investissements essentiels pour la mobilité des Val-d'Oisiens et des franciliens. Elle représente un accès à l'emploi, la formation et aux zones d'activité pour la population du plus jeune Département de France en leur offrant une alternative décarbonnée à la route.

Il déplore l'acharnement de militants extérieurs au territoire dont le combat tourne à l'obsession et qui tentent par tous les moyens d'imposer leur point de vue minoritaire à des habitants pourtant largement favorables au projet. *« La lutte pour la préservation de la planète ne me paraît pas compatible avec une opposition dogmatique à une gare de métro »*

Il ajoute :*« Nous faisons face à de graves problèmes sociaux que la crise du covid vient d'aggraver. Il est donc essentiel qu'une solution équilibrée soit trouvée, conciliant développement durable et économique. La transition écologique se fera pas au détriment des territoires péri-urbains en attente de développement. »*

« La gare du Triangle de Gonesse sera la seule station de métro implantée dans le Val d'Oise, qui reste le grand oublié du Grand Paris. Je ne laisserai personne nous l'enlever. »